

Indemnité privative

Par Val59830, le 17/01/2019 à 19:22

Bonjour,

Mon père est décédé

Il avait acheté deux voitures à 50/50 avec sa concubine non mariée

Carte grise des 2 voitures aux 2 noms

Elle s oppose à la vente des voitures

Elle utilise une voiture

Puis je lui réclamer une indemnité privative de jouissance du véhicule ?[/u]

Cordialement